More than just words

A statistical backgrounder to the 2008 State of our Children and Youth address

Office of the Child and Youth Advocate

November 24, 2008
Fredericton, New Brunswick

Child & Youth

des enfants et de la jeunesse

In 1989, the United Nations Convention on the Rights of the Child was adopted and the House of Commons unanimously resolved to eliminate child poverty in Canada. Almost 20 years later, our national child poverty rate stands at 11.7%, exactly the same as it was back in 1989. And yet, neither our country nor our province has gotten poorer. This fact, the need to improve child protection, obesity rates, the lack of adequate mental health services for children and youth and crushing student debt loads are all indicators of our collective failure to ensure that kids do actually come first.

In the coming months, as North American citizens contribute hundreds of billions of dollars to save the banking sector, the financial sector, the auto sector and the list goes on; our goal will be to make sure that vulnerable children and youth in New Brunswick are not forgotten.

That is why we believe it makes sense to measure if we are keeping our promise to children and youth.

Bernard Richard
Ombudsman and Child and Youth Advocate

Project Lead
Christian Whalen

Research Team
Kathryn Jardine
Ben Reentovich
Francine Cantin
Jennifer Daigle
Dominique Daigle
Janel Guthrie
Jessica Albert

Revisors
Kara Patterson
Steve Gilliland

More than just words

A statistical backgrounder to the 2008 State of our Children and Youth address

Office of the Child and Youth Advocate

November 24, 2008
Fredericton, New Brunswick

Child & Youth
des enfants et de la jeunesse

"The child must know that he is a miracle, that since the beginning of the world there hasn't been, and until the end of the world there will not be, another child like him."
Pablo Casals

The test of the morality of a society is what it does for its children.
Dietrich Bonhoeffer

Literature is full of pithy quotes about children. From ancient times to our own, law codes, religious codes and literature speak authoritatively about a consistent underlying goal of advancing the best interests of the child. Whether expressed in terms of legal obligation or a societal ideal, a preoccupation with the best interests of the child and a yearning to offer one's own child every opportunity in life are instinctive impulses that count as universal descriptors of the human condition.

That is why the central role of the family, special measures of protection and assistance to motherhood and children, the emphasis on accessible universal primary and secondary education and the guarantee of an adequate standard of living for oneself and one's family have found such an important place in our Universal Bill of Rights. It may also explain why the *Convention on the Rights of the Child* is the most widely endorsed human rights convention in history, with ratifications from every country in the world save two.

This Report, and the ones which will follow it in subsequent years, will attempt to measure and promote the condition of children in our province. Of course, the measures, goals and targets which will follow may be expressed in terms of pupil achievement, improved health and nutrition, sports participation rates or a reduction in poverty and behaviours that place children or youth at risk. However, our goal is the best interests and optimal development of every child and it is one we would encourage everyone to take seriously. Our premise is that given the right conditions children will be less likely to engage in activities that place youth at risk and will be far more successful in achieving their goals in life and in contributing to the growth of their society.

The following pages contain a variety of statistical measures that help inform us as citizens and decision-makers about the quality of life enjoyed by children and youth in our province. These measures were identified and pulled together rather summarily from public agencies, census data, and provincial government departments over the past two months. They are offered without a great degree of analysis or pruning, because we feel it is important to launch this initiative on the occasion of National Child Day this fall and to lay the groundwork for a more comprehensive state of the Child Report in New Brunswick in November 2009 and in subsequent years.

What we are hoping to produce is an annual report based upon the model of UNICEF's State of the World's Children reports. Like UNICEF, we want to take the *Convention on the Rights of the Child* as our template and measure in statistical, demonstrable terms how effectively we are fulfilling the commitments that Canada has undertaken by ratifying the Convention. We also want to raise awareness with respect to the plight of

the world's children. By comparing and contrasting our issues and the concerns and challenges we face in keeping our promises to children with the reality of children the world over we will have a stark reminder of the economic disparities from which our society and our children have benefited.

At this stage, we would define success as initiating a public discussion among youth, child welfare advocates, public officials, civil society and government leaders on what are the relevant measures of children's condition and well-being in New Brunswick in 2008. Our work to date this fall has helped us form a partial picture of New Brunswick children and youth in terms of their demographics, their health, their family situation, their scholastic attainment, recreational activities, as well as their social condition and behaviours which may place them at risk. We have been able to identify some gaps in information reported and are continuing to identify data and indicators available that could help us complete the picture. The work of analysis, of trying to compare our data to other Canadian and foreign jurisdictions, of measuring these indicators against legal obligations under the *Convention on the Rights of the Child*, of setting goals and targets against which our future progress can be measured, of adding in qualitative measures to assist in actually getting a handle on well-being underscores the great deal of work which lies ahead.

I want to emphasize from the outset what encouraging support we have had to date from public officials and community groups in undertaking this task. I am hopeful that from the attendance and participation of so many youth and so many interveners at the launch of this initiative that the process will be very welcome and productive. I remain confident that in having a better picture of the State of Children and Youth in this province available and debated on an annual basis that we will have better advocacy and better decision-making in areas affecting child welfare.

What is also encouraging is the progress that is apparent from our review of even some of the partial indicators and measures collected to date. Day in and day out, teachers, nurses, social workers, day care workers, teacher assistants, doctors, lawyers, coaches, community volunteers, parents and many others are making a wealth of difference in the lives of New Brunswick's children and youth. Their progress is charted in lower teenage pregnancy rates, in lower tobacco, alcohol and drug consumption rates and higher participation rates in community sports and recreational activities.

Currently, we have grouped statistics available broadly according to the government department from which the data was available. We have highlighted this data in the following pages under the following categories: demographic data, health, education (pre-school to grade 12), post-secondary, youth employment, labour and workplace injury, youth in care, youth and justice and youth recreation and wellness.

We encourage everyone to read through the report, to reflect on the questions to which it gives rise and on the manner in which they can improve the quality of life and opportunities for children and youth in their families and their communities.

Demographics

Under this rubric, we have attempted to capture general demographic data showing what percentage of the province's total population children and youth represent and how it varies by gender, along with statistics on births and deaths in the province for this age group and data on family type. Year over year it would be helpful to be able to report on age cohorts variance by official language group, rural/urban divide and more complete statistics on aboriginal status and ancestry. The data shown below for family type is also very sketchy and does not show the number of children in stable family relationships as opposed to the number of children and youth experiencing divorce, separation, reconstituted families or subsequent break-up of reconstituted families.

Population Grouped by Category

	Male	Percent	Female	Percent	Total	
Children (0-14)	60,655	8%	57,595	8%	**118,250**	**16%**
Youth (15 - 24)	46,775	6%	45,560	6%	**92,335**	**13%**
Seniors (65+)	46,485	6%	61,150	8%	**107,635**	**15%**
Baby Boomers (45 - 64)	105,830	14%	108,995	15%	**214,825**	**29%**
Other Adults (25 - 44)	95,740	13%	101,200	14%	**196,940**	**27%**

Deaths by Sex and Age, New Brunswick, 2006

	<5	5-14	15-24
Male	18	4	45
Female	14	8	15
Total	**32**	**12**	**60**

Births for Canada, provinces and territories, 2005 and 2006

	2005	2006	Change	% Change
Canada	342,176	354,617	12,441	3.6
New Brunswick	6,892	7,030	138	2

Fetal deaths (20 weeks or more of gestation) and late fetal deaths (28 weeks or more of gestation)

	20 weeks or more	Percentage of Total	28 weeks or more	Percentage of Total
Canada	2,272		1,078	
New Brunswick	34	1.5%	16	1.5%

Live births, by geography — Mean age of mother

Canada	29.3
New Brunswick	27.9

Live Births and Stillbirths by Age of Mother, New Brunswick, 2006

	All births		Live Births		Still Births	
Age Group	Number	Percent	Number	Percent	Number	Percent
<15	3	0.04	3	0.04	0	0
15-19	433	6.09	431	6.08	2	7.69
Total	**436**	**6**	**434**	**6**	**2**	**8**

Single Parent Households	
One parent households with children (0 - 19)	36,290
Percentage of male led single parent households	16.70%
Percentage of female led single parent households	83.30%
Total percentage of children living in lone parent households	22.40%

Statistics on Deaths (0-19 years old) for 2006

Type	Males	Females	Total	% of Total Population	
Accidental Deaths	18	7	25	11.5%	*
Suicide	2	1	3	3%	**
Homicide	1	1	2	22.20%	***
Natural Deaths	11	11	22	1.70%	****
Undetermined	-	1	1	25%	*****

* 18 by Trauma of Vehicle Collision; 2 by Trauma of Recreational Vehicle Collision; 1 by Fire - Structural; 1 by Hanging; 1 Caught in Machinery; 2 by Drugs

** 1 by Drugs; 2 by Asphyxia

*** 1 by Trauma of Vehicle Collision; 1 by Blunt Trauma

**** 19 by Natural Disease; 3 at Live Birth (one day);

***** 1 by Sudden Unexpected Death Syndrome

Population by Major Category

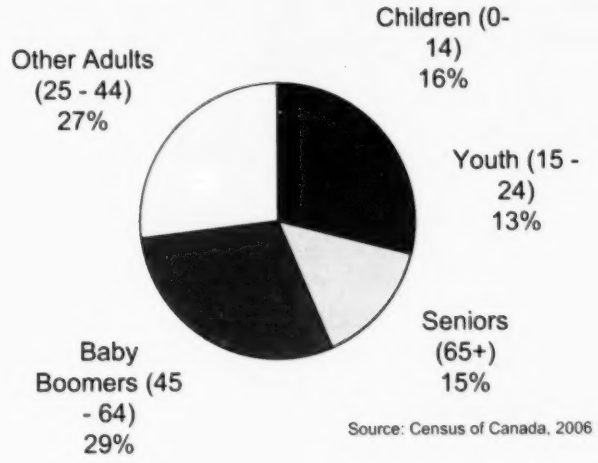

Source: Census of Canada, 2006

In 2006, according to the census by Statistics Canada, there were 165,955 children aged 0 to19 in New Brunswick, which accounts for 23% of the total New Brunswick population. If we

include youth aged 20 to 24 in this demographic, adding another 44,630 New Brunswickers, the child and youth population represents just under 30% of our population, the same proportion as the Baby-boomers "me generation". The census also reported that there were 80,835 females (48.7%) compared to 85,120 males (51.3%) in the 0 to 19 age bracket.

Statistics collected show further that the children and youth population in New Brunswick, considering only those aged 0 to 19, has decreased by an astounding 27.4 % between 2006 and 2001. And in 2006, in New Brunswick there were 1695 youth between 15 and 19 years old (3.5 % of that age group) that identified themselves as aboriginal.

Perinatal deaths, meaning deaths occurring between the twentieth week of gestation to the twenty-eighth day of newborn life, have remained relatively constant from 2002 to 2006: at 34, 26, 28, 30, and 32 deaths per year for each consecutive year.

Statistics on Deaths (0-19 years old) for 2006

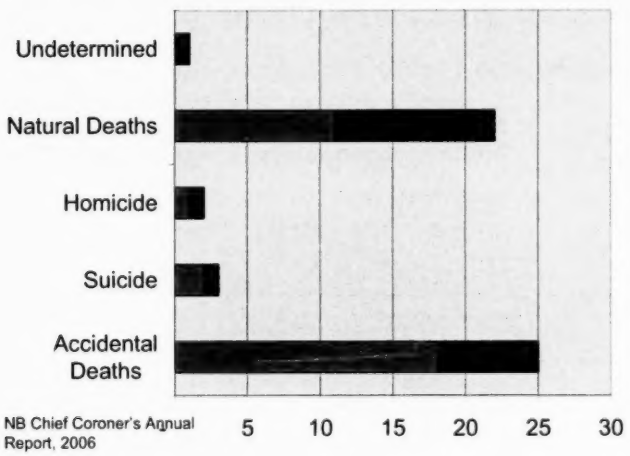

NB Chief Coroner's Annual Report, 2006

Nearly half of all deaths in the 0-19 age bracket in 2006 arose as a result of accidental causes and fully 80% of those fatalities, or 20 of the 25 deaths from accidental causes recorded, were due to motor vehicle accidents.

In New Brunswick, in 2006 there were 36,290 lone-parent families with children between the ages of 0-19. This means that at that time 22.4% of children between the ages of 0 to 19 years old lived in a lone-parent family. 30, 245 of those lone-parent families, 83.3%, were female-headed, compared to 6,045, 16.7%, that were male-headed.

Finally, the vast majority of New Brunswick youth report having a somewhat strong or very strong sense of belonging to their community.

Health

Over time, the health profile of the State of Our Children and Youth Report may become the most comprehensive and informative set of measures available. At the current time, there is a great deal of data available, but public officials have been ill-equipped to analyse the data and turn it into meaningful information to guide public policy. Greater

attention to these tasks will surely help identify much needed savings in our health care, educational, correctional and child welfare systems.

Currently, the health statistics reported below speak to activity levels, alcohol, tobacco and drug consumption rates, second-hand smoke exposure and teen-age pregnancy rates. In the short to medium term, we hope to be able to report and track publicly aggregate diagnostic information with respect to the prevalence of inherited metabolic diseases in newborns, numbers of New Brunswick youth suffering from mental illness by type of disorder, statistics by age group on other childhood diseases and physical health conditions generally, data regarding physically disabled children and youth, data regarding child and youth nutritional habits, safe drinking water, hygiene and sexual activity. Some of this data is available and discussed in the commentary below from regional wellness profiles, but the reporting of the data should be improved to facilitate year over year comparisons across all age brackets.

Recreational Activity (% of Population – Ages 12-17)			
	Active	Moderate	Inactive
Male (12 - 17)	51%	25%	25%
Female (12 – 17)	45%	24%	32%
Source: Statistics Canada, CCHS Cycle 3.1, 2005.			
Type of Smoker – (% of Population – Ages 12-17)			
	Daily / Occasionally	Not at all	
Male (12 - 17)	9%	91%	
Female (12 – 17)	6%	94%	
Alcohol, tobacco, and other drug use in the year prior to the survey among Grades 7, 9, 10, and 12 students in 1998, 2002, and 2007			
	Percentage of substance use		
Substances	**1998 (N=3,298)**	**2002 (N=3,854)**	**2007 (N=6,237)**
Alcohol	55.6%	53.2%	50.0%
Cannabis	30.6%	34.9%	25.1%
Cigarettes	32.2%	20.7%	12.4%
Someone Smokes Inside Home – (% of Population – Ages 12+)			
Male	Yes	21%	
	No	79%	
Female	Yes	19%	
	No	81%	
Exposed to Second-Hand Smoke – Private Vehicle (% of Population – Ages 12+)			
Male	Yes	11%	
	No	89%	
Female	Yes	10%	
	No	90%	

Regional Wellness Profiles for 2005 provide some data that is helpful to illustrate the health of children and youth in New Brunswick. The youth surveyed by the Regional Wellness Profile were aged 12 to 17 only.

In 2005, fewer than half of the youth surveyed ate fruits and vegetables more than 5 times a day. The majority of the youths surveyed were categorized as being either active or moderately active. Of the males surveyed, 50.5% described their physical activity level as active, 25% described it as moderate, and 24.5% described it as inactive. In comparison, of the females surveyed, 44.6% described their physical activity level as active, 23.5% described it as moderate, and 31.9% described it as inactive.

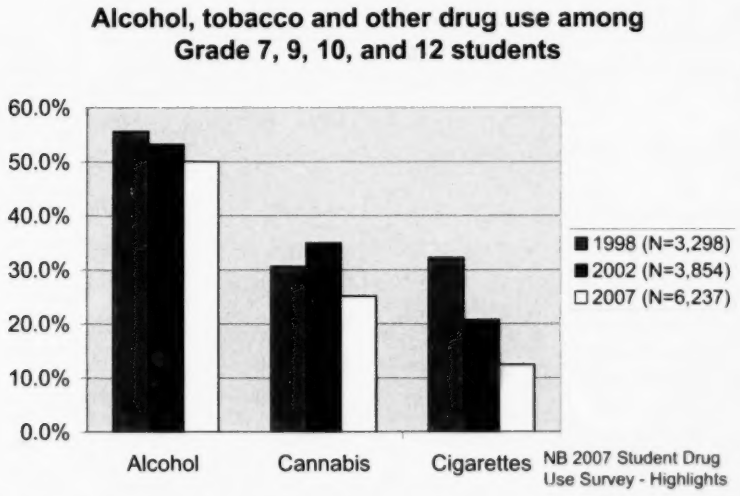

Moreover, the Regional Wellness Profiles for 2005 show that close to 27% of the youth surveyed reported a height and weight that classified them as being overweight or obese (as compared to 60% of adults). Eleven percent of New Brunswick youth surveyed reported binge drinking at least once per month, where binge drinking is defined as having five drinks or more. A further eleven percent of New Brunswick youth surveyed reported using illicit drugs at least once where the definition of illicit drug excluded one time cannabis use and included cocaine/crack, speed, ecstasy or similar drugs, cannabis, hallucinogens, glue, gasoline or solvents, heroin, and steroids. Statistics from the Student Drug Use Survey however show an overall decrease in alcohol, tobacco, and other drug use among Grade 7, 9,10, and 12 students. The pronounced drop in tobacco usage reflected in this survey is encouraging and worth monitoring closely.

Data obtained also shows that in 2007, 59% of students reported engaging in some gambling. Forty-five percent of students reported engaging in sexual behaviour, and 27% of this was unplanned sex. Teen pregnancy rates for the province have dropped over 50% from 1992 to 2005.

In 2005, the teen pregnancy rate was 19.8 per 1000 females.

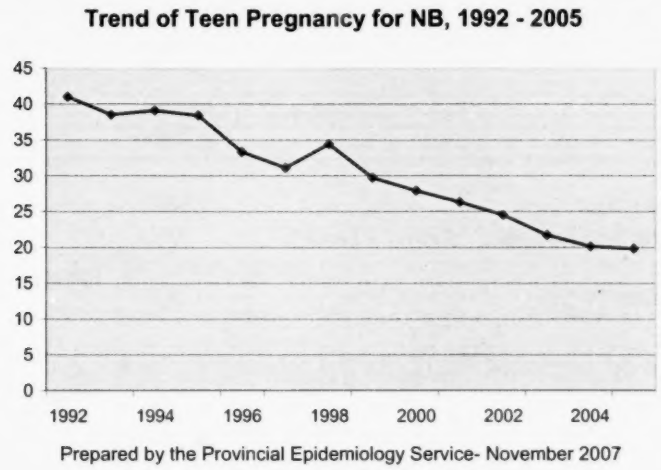

The highest rate of teen pregnancy in New Brunswick at that time was in the County of Saint John with a rate of 33.2 pregnancies per 1000 females.

Education

The Educational profiles are also an area where we hope to have better reporting over the short to medium term. Here again, the difficulty lies in accessing, reporting and interpreting the vast amount of data available. The basic data reported in this area includes overall school enrollment data and school drop-out rates, with some comparison in aboriginal schools, per pupil spending on public education and summary data from international student achievement scores by official language system.

Subsequent reports will seek to include in addition to comparative data to the above for future years, better and more detailed data with respect to pupil and school academic achievement by district, an indication of the number of pupils on individual education plans and special education plans, the number of pupils engaged in enrichment programs, in extra-curricular school sports, drama and music programs, teacher pupil ratios by school district and similar ratios for teacher assistants and other classroom supports and data on school nutrition programs. Students and parents often ask for this type of data for comparative purposes, and as most of it is readily available, it would be convenient to make it available on an annual basis as part of this report.

What is still missing from departmental data that we have reviewed is reporting on the number of children who are no longer in school. We have annual drop-out rates, but we need better reporting on when, where and why kids are dropping out. A number of children and youth who we have met in the course of Child and Youth Advocate investigations have suggested that they want in to the Educational system, but that the system has dropped them. These are statistics we would prefer to not have to record, but we cannot afford to overlook or ignore such cases.

School enrolment and drop out rates All Figures as of Sept 30, 2007	2007-2008	
Provincial enrolment	110,288	
Anglophone enrolment	78,525	71%
Francophone enrolment	31,763	29%
Total dropouts (grades 7 -12), 2006 – 2007	1,389	
Percentage of Aboriginal School drop out rates (gr.7 - 12) for 2006-2007	7.20%	
Spending per pupil on public education (K-12)	$7,360	

A total of 1,389 students dropped out in grades 7 to12, for the school year 2006 – 2007. Unfortunately, the drop out rate for that same period among aboriginal youth was roughly six times higher. Greater efforts are needed to help further reduce this discrepancy.

There are a total of 326 public schools in New Brunswick. The breakdown of this number among Francophone and Anglophone school systems is consistent with the student enrollment data. A total of 814 children and youth attend independent schools and 562 are home schooled. The ratio of pupils to educators was 13.9 and the spending per pupil was $7,360.

The Programme for International Student Assessment (PISA) scores for 2006 were recorded for Science, Reading and Math. The Canadian score for Science was 535, with New Brunswick Anglophone students averaging a score of 516 and Francophone students averaging a score of 482.

The Canadian score for Reading was 527, with New Brunswick Anglophone students averaging a score of 510 and Francophone students averaging a score of 465.

Educational Achievement Measures - PISA 2006

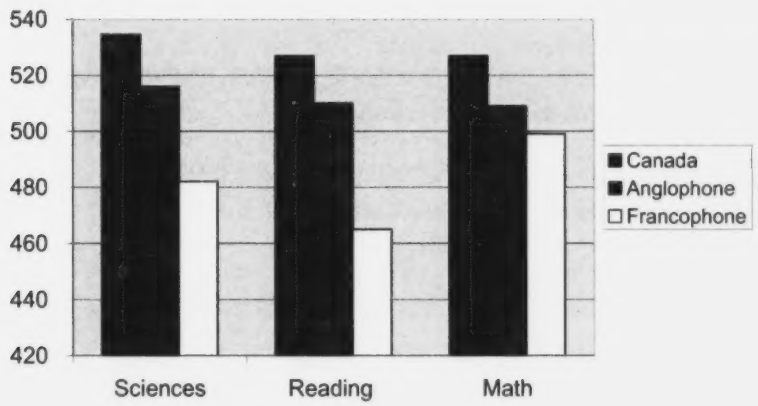

The Canadian score for Math was 527, with New Brunswick Anglophone students averaging a score of 509 and Francophone students averaging a score of 499.

PISA 2006 Résultats de la performance des élèves du Nouveau-Brunswick

Educational Achievement Measures – PISA 2006	Canada	Anglophone	Francophone
Sciences	535	516	482
Reading	527	510	465
Math	527	509	499

Child Welfare

Child welfare is an area where a good number of helpful indicators and statistical measures were readily available with respect to existing government services and programs. Better communication and sharing of this information with community agencies and researchers will only improve the quality of care provided in child welfare matters. At the same time more efforts should be deployed to monitor the changing picture of family types in New Brunswick and facilitate research into the incidence and impact of marital break-up on children and youth in the province. What is also needed is better tracking of the extent to which children and youth in care and youth at risk are making multiple approaches to various public service agencies for assistance and also measurements regarding the extent to which available services are not being accessed, particularly early intervention services.

Most importantly, we hope in future versions of this report to include better data and information in relation to youth transitioning out of care. Few Canadian studies have been done on how youth in the permanent care of the government make the transition to independent living, in the years following their discharge from care. Research that has been done here and in the United States shows that this population continues to be at considerable risk in terms of its social condition and resiliency. Cases that have come to our attention in New Brunswick in the Office of the Child and Youth Advocate point to the same conclusion. A dedicated focus on prospects and outcomes for this vulnerable sector of children and youth is very much needed. In significant respects, the issue is very much about how the Province, that is to say, how do we collectively, measure up as a parent.

Adoption	2006-2007	2007-2008
Infants placed for adoption	11	12
Private adoptions processed	3	19
International adoptions	60	48
Referrals to Child protection		
Child protection referrals	6840	6632
Average monthly active child files	1587	1601
Average monthly children under the age of 16 receiving child protection services	2975	2863
Average age of children under 16 receiving child protection services	7.9	8.1

Total Cost of Child Protection Services		14,711,462
Total Investment in Youth Care		34,562,871
Children in Care		
Number of foster / provisional families	766	668
Number of group homes	36	35
Monthly average number of children in care	525	546
Number of children in permanent care	787	774
Average monthly no. of youths receiving post-guardianship services	97	110
Early Childhood – number of daycare spaces		
Number of Approved Day Care facilities	431	470
Total Child Care Spaces	14,170	15,506
**As of March 2008, 61% of regulated day cares maintained a wait list (infants -24%; preschool - 44%; after school - 33%)		
Children served by Daycare Assistance Program	3,730	5,624
	2007 - 2008	
% of Children in Care on Psychotropic drugs:	30.2%	
Combinations: out of 230 children on psychotropic drugs, 45 take two or more	19.5%	

In fiscal year 2007-2008, the department placed 12 infants for adoption and processed 19 private adoptions and 48 international adoptions. Since 2002, 1001 adoptive applicants have participated in adoption training. Between January 2002 and March 2008, there have been 679 older, special needs children placed with adoptive families.

As of March 2008, there were 668 foster homes/provisional families and 35 group homes. In 2007–2008, there were 6,632 child protection referrals over the course of the year and an average of 1,601 active family cases each month. The average number of referrals was 553 each month, resulting in a monthly average of 63 newly opened cases and 17 reopened cases. Each month an average of 76 cases were closed.

The average monthly number of children under the age of 16 receiving child protection services was 2,863. The average age of children under age 16 years receiving child protection services is 8.1 years. The total cost of Child Protection Services for the province was $14,711,462.

In 2007-2008, 546 children were in temporary care each month on average. In 2007-2008, 774 children were in permanent care and 110 youths receiving post-guardianship services on average per month.

We were advised by the Department of Social Development that they do not specifically track the number of children who are First Nations living off reserve in receipt of child protection services.

The percentage of children in care on psychotropic drugs is 30.2%. Out of the 230 children in care on psychotropic drugs 19.5% take two or more types of medications.

The total investment in youth care was $34,562,871, which included the costs for children in care services, health services, child residential facilities, and certain services to youth aged 16 to 18.

The Early childhood day care stats as of March 31, 2008 were as follows:

- 470 approved child care facilities (415 centres and 55 community day care homes)
- 39 new facilities opened in 07-08
- The total number of child care spaces was 15,506:
  - 933 spaces for infants
  - 7,293 for Preschool children
  - 7,280 for School aged children

There were an estimated 2,511 educators employed at regulated child care facilities in 2007-2008. In March 2008, 61% of regulated day cares maintained a wait list. The regions most affected with wait lists are Moncton, Restigouche and Fredericton.

In 2007-2008 5,624 children benefited from the Day Care Assistance program and 273 preschool age children with a diagnosis of Autism Spectrum Disorder (ASD) benefited from intensive evidence-based intervention.

The total estimate of the number of children in subsidized housing annually is 11,700 based on 6,500 family units in the portfolio including non-profits.

Transition Housing

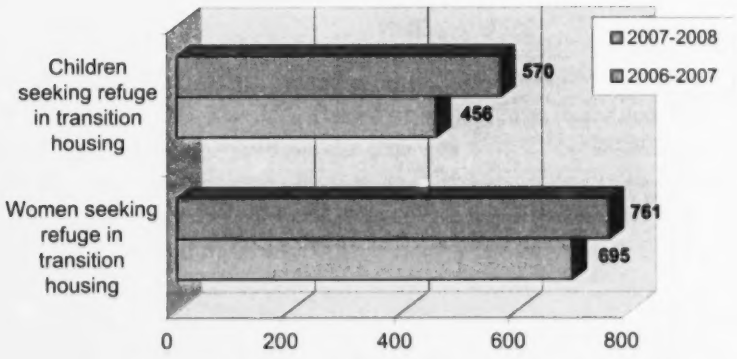

Department of Family and Community Services, 2006 - 2007 Annual Report

Youth Criminal Justice & Children Victims of Crime

This section is intended to present data both with respect to youth involved in the youth criminal justice system and data regarding crimes targeting children and children and youth as victims of crime. Somewhat unfortunately, the data from the youth correctional system is much fuller than the data regarding child abuse, neglect or child exploitation.

This year's National Child Day was focused on the need to improve law enforcement efforts in relation to the first protocol to the Convention on the Rights of the Child which deals with child exploitation. The Child and Youth Advocate's Office will concentrate through the following year on obtaining better tracking and reporting of child abuse, neglect and child exploitation offences and law enforcement efforts in this area.

Youth Incarceration	**Total**	**Male**	**Female**		
Secure custody - sentenced	104	76%	24%		
Secure custody - remanded	300	83%	17%		
Open custody	71	80%	20%		
New Brunswick - Youth charged by offences 2007					
Offences	**Total**	**Youth Males Charged**	**Youth Females Charged**	**Youth not charged**	Percentage of Total
TOTAL ALL INCIDENTS	5,166	1,564	437	3,165	
Drugs	310	103	15	192	6%
Property Crimes	1,521	437	119	965	29%
Crimes of Violence	1,032	327	104	601	20%
Other Criminal Code (including Mischief Under)	2,179	618	184	1,377	42%
Federal Statutes excluding Drugs	124	182	30	222	2%
Child Pornography	**2006**	**2007**			
Charged with Production / Making - s.163.1(2)	-	2			
Charged with Distribution, Making Available, Possession for the purpose - s.163.1(3)	-	1			
Charged with Possession - s.163.1(4)	6	9			
Charged with Possession - s.163.1(4)	1	-			
Charged with (Luring and communication in order to facilitate) - s.163.1(4)	2	-			
Source: JISNB					

In 2007, 5166 incidents relating to criminal offences by minors were reported. Of those incidents, 1564 male youth were charged with an offence, 437 female youth were charged with an offence, and 3165 youth were not charged.

New Brunswick - Youth charged by offences 2007

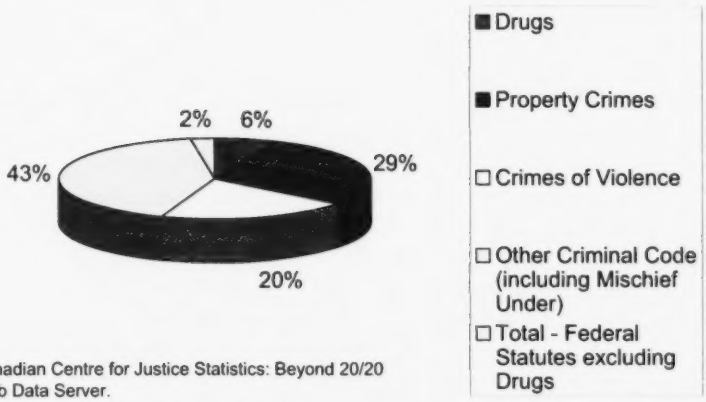

Canadian Centre for Justice Statistics: Beyond 20/20 Web Data Server.

Offence statistics were gathered and classified by the most serious offence, meaning that if a youth was charged with more than one offence the statistics reflect only one charge per youth and it is the most serious charge.

Based on the statistics categorized by the most serious offence, 20% of the charges reflect crimes of violence, 29% of the charges reflect property crimes, 6% reflect drug crimes, 2% of charges involved federal statutes excluding drugs, and 43% of the remaining charges were other Criminal Code violations including mischief

Youth incarceration rates for 2007 show that of a total of 104 youth sentenced to secure custody, 76% were male and 24% were female. For 2007, 300 youth were remanded to secure custody, 83% of which were male and 17% were female. Seventy-one youth were in open custody, 80% of which were male and 20% were female.

Funding for the New Brunswick Youth Centre (NBYC) has remained consistent based on the statistics we received. Based on the 2006-2007 Public Accounts, the actual funds to run NBYC were $3,984,356. Based on an average daily count of 42 beds, the per diem was $260, and the annual cost per bed was $94, 866. Based on the 2007-2008 Main Estimates, the budget for NBYC is $4,579,700. This figure is based on an average daily estimated bed count of 40 beds, projecting a per diem rate of $314, and an estimated annual cost per bed of $114,700.

Based on the 2008-2009 Main Estimates, the budget for NBYC is $4,306,969. This figure is based on an average daily estimated bed count of 38 beds, projecting a per diem rate of $310, and an estimated annual cost per bed of $113,300 per bed.

Youth Labour and Employment Profiles

The current statistical profile regarding youth participation in the labour force appears encouraging, although it is in part a factor of the declining ratio in our youth population. Here again we hope to have a better and more complete picture of youth labour in subsequent reports detailing data on youth wages and earnings, average number of hours worked per week by high school and post-secondary aged students and percentage of youth combining part-time or full-time work with part-time or full-time studies. Given the high incidence of youth workplace injuries in recent years, we are also hoping that these statistics will be available moving forward on an annual basis.

Youth Employment	**2006**	**2007**	**Variation**
Population 15-24 Years Old ('000)	95.8	94.9	-0.9%
Labour Force ('000)	63.3	62.7	-1.0%
Employment ('000)	54.5	55.3	1.4%
Full-Time ('000)	33.6	32.9	-2.1%
Part-Time ('000)	21	22.4	6.2%
Unemployment ('000)	8.7	7.4	-17.6%
Unemployment Rate (%)	13.7	11.8	-16.1%
Participation Rate (%)	66.1	66.1	0.0%
Employment Rate (%)	56.9	58.3	2.4%
15 to 19 years	**Total**	**Aboriginal population**	
Total - Labour force activity	47,730	1,690	
Labour force	24,045	620	
Employed	19,760	455	
Unemployed	4,280	160	
Not in the labour force	23,685	1,075	
Participation rate %	50	37	
Unemployment rate %	18	26	
Employment rate %	41	27	

Labour market conditions were collected for youths aged 15 to 24. Statistics show that labour market conditions for young people improved in 2007; however, the decrease in the youth population of New Brunswick continued in 2007, as there were almost 1,000 fewer young people in the province than the previous year. Despite this drop in population, almost 1,000 more young people held jobs.

The employment rate among young people rose by 1.4 points, to a record level of 58.3%,. Furthermore, there were about 1,300 fewer unemployed young people, which led to a 1.9-point dip in the unemployment rate. It dropped to 11.8%, the lowest level ever recorded for the province's youth.

Work Safe New Brunswick reports that in 2004, there were 54,400 workers aged 15 to 24. In 2003, 15.8% of the New Brunswick workforce was represented by workers aged 15 to 24. In 2004, 1,550 workers aged 15 to 24 suffered a workplace accident. Eleven

workers aged 15 to 24 died as a result of a workplace accident from 1998 to 2005.

Between 2000 and 2004, 9,385 claims for benefits under the Worker's Compensation Act were submitted by workers aged 15 to 24; however, research shows that two out of three accidents suffered by workers in this age group are not reported.

Post-Secondary Education and Training

Under this rubric the data reported focuses mainly on some disquieting numbers in relation to student debts, loans and assistance and includes summary data regarding average tuition costs. These figures will become more meaningful when comparisons and analysis with previous and future years and with other jurisdictions in Canada and abroad are available. At the same time other data and reports are needed with respect to annual number of New Brunswick youth seeking post-secondary education and training, including numbers accepted and numbers refused by institution, detailed data regarding faculty and program enrollments and projected labour requirements, data on research and development funding and work carried out in post-secondary institutions, data on scholarship and bursary programs available and offered and data on graduate program enrollment and research in New Brunswick.

Student Debt	**2007-2008**
Average amount borrowed annually	$ 9,254.00
Average debt in final year for all NB post-secondary students	$ 23,670.00
Average debt in final year for all NB university students	$ 34,277.00
Student Loans	
Number of student loan applications received	17,316
Number of student loan applications approved	15,629
Percentage of applications approved	90%
Student Assistance	
Total students under 25 receiving assistance	12,728
University students	67%
Community college students	19%
Private institution students	13%
Number of applicants approved for NB Bursaries	5,059
Total NB Bursaries	$9,859,813.00
Number of applicants approved for NB Student loans	15,629
Total NB Student Loans	$59,276,845
Tuition (Average)	
Private Institution	$ 7,520.00
University	$ 5,038.00
Community College	$ 3,050.00

Before reviewing the statistical data collected by Post-Secondary Education and Training, it is worth noting that the data collected is not delineated by age groups. The data collected applies to all student loan applicants, and includes data and averages for persons over the age of 19.

For the year 2007-2008, the province received 17,316 applications for Canada Student Loans, New Brunswick Student Loans, Canada Study Grants and New Brunswick Bursaries. The number of applications approved was 15,629, which amounted to a total of $151,088,578 disbursed. Approximately 90% of all applicants received student financial assistance. Of the students receiving financial assistance, 82% were under the age of 25.

The average total debt in final year for all New Brunswick university, community college and private institution students was $23,670. The average total student loan debt for all undergraduate students in their final year of a Bachelor's degree was $34,277. The average annual cost of tuition to attend a private institution is $7,520, to attend a university it is $5,038, and a community college is $3,050.

Youth Recreation and Wellness

Finally, only very summary data is offered at this time in relation to recreation and wellness profiles. To obtain a true measure of child and youth achievement and well-being, far more attention must be paid to data collection and analysis in this area. We hope in subsequent years to present detailed data with respect to New Brunswick child and youth participation rates in sports and leisure activities, through community or school-based programs, by age group, by sport discipline, cultural activity, leisure or recreational activity, as well as general activity measures. We also want to obtain a much better picture of child and youth participation in the volunteer sector and to measure this contribution by annual hourly contribution and sector of activity. And we want to create an inventory of volunteer placements and agencies where children and youth are actively engaged and welcome to serve in their community or abroad.

Percentage of NB Children (5-17) that participate in sport	71%
Percentage of of those children that participate in organized sport (56% of population)	79%

73% of Canadian Children are not active enough to achieve a healthy Body Mass Index
91% of Canadian children do not achieve enough daily steps to meet the recommended healthy guidelines
Source: Physical Activity Among Canadians, 2005

Conclusion

As stated at the outset, the information outlined in the previous pages is an invitation to reflect at greater length upon the need for better and regular reporting on the status of our children and youth. As so much data is readily available, the key is to find a mechanism through which it can be collected and turned into meaningful information. Better information will help us set targets in light of our own needs and priorities and in light of how our indicators of child and youth well-being measure up against our counterparts across the country and around the world.

As a suggested process officials in my office will continue to work over the next several months with public and private stakeholders in improving the template and baseline information presented in this report. We consider it a very modest start that will be greatly improved with the feedback from other stakeholders interested in child welfare matters. Much more information is currently available and needs to be identified, standardized and selected for inclusion in an annual report such as the present one. Also in the foregoing pages we have attempted to highlight areas where we have noticed our reporting and information gathering is lacking and have suggested areas for improvement. Finally in the presentation of these materials we want to be able to measure our progress against our peers in Canada and elsewhere and also against the international legal obligations to which we have committed ourselves.

By undertaking these tasks with diligence and seriousness we can then report to global authorities on our progress in terms of our promises to our own children under international human rights instruments. In so doing, we would set an example for other nations in terms of their reporting obligations, and we would also be reminded of our advantaged position economically within this world and of the responsibilities which that entails.

Plus que de simples paroles

Un rapport d'analyse statistique en appui au Discours sur l'état de l'enfance et de la jeunesse 2008

Bureau du Défenseur des enfants et de la jeunesse

Le 24 novembre, 2008
Fredericton, Nouveau-Brunswick

Child & Youth
des enfants et de la jeunesse

En 1989, la Convention sur les droits de l'enfant des Nations-Unies a été ratifiée par notre pays et la Chambre des Communes a adopté à l'unanimité une motion pour éliminer la pauvreté des enfants du Canada. Près de vingt ans plus tard le taux de pauvreté au pays chez nos enfants se maintien à 11,7% soit exactement le même pourcentage qu'en 1989. Notre pays et notre province ne sont pourtant pas moins riches. Ce facteur, le besoin d'améliorer la protection à l'enfance, de réduire les taux d'obésités, le manque de services de santé mentale adéquat pour les enfants et les jeunes et l'augmentation faramineuse des dettes d'études chez nos étudiants sont tous des indicateurs de notre échec collectif de nous assurer que notre jeunesse soient notre priorité.

Dans les prochains mois, comme citoyens nord-américain nous allons fournir des centaines de milliards de dollars afin de sauver le secteur bancaire, le système financier, le secteur de l'automobile et j'en passe; le but de mon bureau sur ces prochains mois sera de s'assurer que le sort des enfants et des jeunes les plus vulnérables du Nouveau-Brunswick ne soient pas relégué encore aux oubliettes.

C'est la raison pour laquelle il nous incombe de mesurer comment nous respectons nos promesses faites aux enfants et aux jeunes.

Bernard Richard
Ombudsman et Défenseur des enfants et de la jeunesse

Chargé de projet
Christian Whalen

Chercheurs
Kathryn Jardine
Ben Reentovich
Francine Cantin
Jennifer Daigle
Dominique Daigle
Janel Guthrie

Réviseurs
Kara Patterson
Steve Gilliland

Plus que de simples paroles

Un rapport d'analyse statistique en appui au Discours sur l'état de l'enfance et de la jeunesse 2008

Bureau du Défenseur des enfants et de la jeunesse

Le 24 novembre, 2008
Fredericton, Nouveau-Brunswick

Child & Youth

des enfants et de la jeunesse

L'enfant doit savoir qu'il tient du miracle, puisque du début des temps il n'y a jamais eu, et jusqu'à la fin des temps il n'y aura jamais, un autre enfant comme lui.
Pablo Cassals

Le test de la moralité d'une société c'est ce qu'elle fait pour ses enfants.
Dietrich Bonhoeffer

La littérature ne manque pas d'adages éloquents concernant les enfants. Des temps les plus anciens jusqu'au jour présent les codes juridiques, religieux et littéraires parlent avec autorité concernant une constante qui est l'objectif de toute société de défendre le meilleur intérêt de l'enfant. Qu'elle soit exprimée en terme d'obligation juridique ou en tant qu'un idéal à parachever cette préoccupation avec le meilleur intérêt de l'enfant et à lui assurer les opportunités optimales à son plein développement sont des pulsions instinctives qui peuvent être considérées comme des descripteurs universels de la condition humaine.

C'est pourquoi le rôle central de la famille, les mesures spécifiques de protection et d'aide à la maternité et à l'enfance, l'importance donnée à l'accessibilité de l'éducation primaire et secondaire universelle ainsi que la garantie d'un niveau de vie adéquat pour tout individu et pour sa famille, ont trouvé une place si importante dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme*. Cela explique peut-être également pourquoi la *Convention relative aux droits de l'enfant* a été la convention sur les droits de la personne la plus largement ratifiée de l'histoire. En effet, tous les pays au monde sauf deux, l'ont ratifié, et cela en un temps record.

Le présent rapport, et ceux qui lui succéderont au cours des années à venir, tentent de mesurer et de promouvoir la condition de l'enfance et de la jeunesse chez nous. Les mesures, les objectifs et les buts qui vont suivre sont exprimés en termes de réussite des élèves, d'amélioration de la nutrition et de la santé, de taux de participation à différents sports, de réduction de la pauvreté et de baisse des comportements à risque chez les enfants et les jeunes. Notre objectif reste toutefois le meilleur intérêt et le plein développement de chaque enfant, et nous demandons à chacun de prendre cet objectif au sérieux. Notre postulat de départ est que si l'on crée les bonnes conditions ces enfants seront moins enclins à entreprendre des activités à risque et qu'ils parviendront plus facilement à atteindre leurs objectifs de vie, contribuant ainsi à leur tour à la croissance de leur société.

Les pages qui suivent contiennent par conséquent diverses mesures statistiques permettant de nous renseigner, en tant que citoyens et décideurs, sur la qualité de vie dont jouissent les enfants et les jeunes dans notre province. Ces chiffres ont été déterminés et recueillis de façon sommaire auprès d'organismes publics, de ministères provinciaux et à partir des données du recensement au cours des deux derniers mois. Ils sont proposés sans un grand niveau d'analyse ou d'élagage, car il nous a semblé important de lancer cette initiative à l'occasion de la Journée nationale de l'enfant de cet automne et de jeter ainsi les bases de rapports plus complets sur la situation des enfants et des jeunes au Nouveau-Brunswick en novembre 2009 et au cours des années suivantes.

Nous nous sommes donnés pour objectif de produire un rapport annuel basé sur le modèle des rapports sur la Situation des enfants dans le monde de l'UNICEF. Tout comme l'UNICEF, nous souhaitons faire de la *Convention relative aux droits de l'enfant* notre modèle et mesurer de façon statistique et démontrable notre efficacité dans le respect des engagements que le Canada a pris en ratifiant la *Convention*. Nous souhaitons également sensibiliser les gens à la situation critique des enfants de la planète. Lorsque nous comparons les problèmes, les inquiétudes et les défis qui nous attendent face au respect de nos promesses envers les enfants avec les réalités touchant les autres enfants de la planète, nous prenons durement conscience des disparités économiques qui ont profité à notre société et à nos enfants.

À ce stade, le lancement d'une discussion publique sur l'état de l'enfance et de la jeunesse du Nouveau-Brunswick en 2008 entre les jeunes, les défenseurs de la protection de l'enfance, les fonctionnaires, la société civile et les dirigeants gouvernementaux, constituerait un succès. À ce jour, le travail que nous avons effectué nous a permis de dresser un portrait partiel de la population d'enfants et de jeunes au Nouveau-Brunswick du point de vue démographique, de la santé, de la situation familiale, de la réussite scolaire, des activités de loisirs, de la condition sociale et des comportements à risque. Nous avons pu déterminer certaines disparités dans les renseignements déclarés et nous continuons de rechercher les données et les indicateurs disponibles qui pourraient nous aider à compléter ce portrait. La somme de travail qui reste devant nous est importante : analyse, comparaison de nos données avec celles d'autres provinces canadiennes et d'autres pays, comparaison de ces indicateurs avec les obligations légales requises par la *Convention relative aux droits de l'enfant*, mise en place d'objectifs et de cibles pouvant permettre de mesurer nos progrès, ajout de mesures qualitatives permettant d'agir réellement sur l'état et la condition des enfants et des jeunes.

Mais je souhaite déjà souligner le soutien que nous avons reçu jusqu'à présent de la part des élus et des groupes communautaires pour cette entreprise. J'espère, après la participation d'un si grand nombre de jeunes et d'intervenants au lancement de cette initiative, que ce processus sera bien accueilli et qu'il portera ses fruits. Je reste certain que le fait de disposer d'une image plus précise de la situation des enfants et des jeunes du Nouveau-Brunswick et d'en débattre chaque année nous permettra de mieux défendre la jeunesse et de prendre de meilleures décisions dans les domaines concernant la protection de cette dernière.

Les progrès qui ressortent de notre analyse, de certains indicateurs partiels et des mesures réalisées à ce jour sont encourageants. Jour après jour, enseignants, infirmières, travailleurs sociaux, travailleurs des services de garderie, aides-enseignants, docteurs, avocats, entraîneurs, bénévoles, parents et bien d'autres permettent de faire la différence dans la vie des enfants et des jeunes du Nouveau-Brunswick. Ces progrès sont visibles dans la baisse des taux de grossesse à l'adolescence, la baisse des taux de consommation de tabac, d'alcool et de drogues ainsi que dans l'augmentation des taux de participation à des sports communautaires et à des activités de loisirs.

Nous avons à ce jour regroupé les données largement disponibles selon les ministères auprès desquels ces données étaient disponibles. Dans les pages qui suivent, ces données ont été classées selon les thèmes suivants : données démographiques, santé, études, la protection de l'enfance, les jeunes et la justice, les profils du travail et de l'emploi des jeunes, l'éducation postsecondaire et la formation et les loisirs et le mieux-être. Nous invitons tout un chacun à lire ce rapport et à réfléchir aux questions qu'il soulève ainsi qu'à la manière dont celles-ci peuvent améliorer la qualité de vie et les possibilités pour les enfants et les jeunes dans sa famille et sa communauté.

Données démographiques

Dans cette rubrique, nous avons tenté de recueillir des données démographiques générales indiquant la part que représentent les enfants et les jeunes dans la population totale de la province, les proportions de garçons et de filles, les données sur les naissances et la mortalité dans la province pour ce groupe d'âge ainsi que les données relatives aux différents types de familles. Dans les prochaines années, il serait bon de pouvoir présenter des chiffres concernant les différences des catégories d'âge par groupe linguistique officiel et les pourcentages de populations rurales et urbaines ainsi que de proposer des chiffres plus complets sur les origines et les statuts autochtones. Les données présentées ci-dessous concernant les types de familles ne sont elles aussi que des ébauches et n'indiquent pas le nombre d'enfants vivant des relations familiales stables par opposition au nombre d'enfants touchés par le divorce, la séparation, les familles recomposées ou les ruptures dans des familles déjà recomposées.

Population classée par catégorie

	Homme	Pourcentage	Femme	Pourcentage	Total	
Enfants (de 0 à 14 ans)	60 655	8 %	57 595	8 %	**118 250**	**16 %**
Jeunes (de 15 à 24 ans)	46 775	6 %	45 560	6 %	**92 335**	**13 %**
Personnes âgées (65 ans et plus)	46 485	6 %	61 150	8 %	**107 635**	**15 %**
Génération du baby-boom (de 45 à 64 ans)	105 830	14 %	108 995	15 %	**214 825**	**29 %**
Autres adultes (de 25 à 44 ans)	95 740	13 %	101 200	14 %	**196 940**	**27 %**

Mortalité par sexe et par âge au Nouveau-Brunswick en 2006

	<5	5 à 14	15 à 24
Homme	18	4	45
Femme	14	8	15
Total	**32**	**12**	**60**

Naissances au Canada, dans les provinces et les territoires, en 2005 et en 2006

	2005	2006	Différence	Taux de variation
Canada	342 176	354 617	12 441	3,6
Nouveau-Brunswick	6 892	7 030	138	2

Mortalité fœtale (20 semaines de gestation ou plus) et mortalité fœtale tardive (28 semaines de gestation ou plus)

	20 semaines ou plus	Pourcentage du total	28 semaines ou plus	Pourcentage du total
Canada	2 272		1 078	
Nouveau-Brunswick	34	1,5 %	16	1,5 %

Naissances vivantes, par géographie – Âge moyen de la mère

Canada	29,3
Nouveau-Brunswick	27,9

Naissances vivantes et mortinaissances selon l'âge de la mère au Nouveau-Brunswick en 2006

	Toutes les naissances		Naissances vivantes		Mortinaissances	
Groupe d'âge	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
<15	3	0,04	3	0,04	0	0

15 à 19	433	6,09	431	6,08	2	7,69
Total	**436**	**6**	**434**	**6**	**2**	**8**

Ménages monoparentaux	
Ménages monoparentaux avec des enfants (de 0 à 19 ans)	36 290
Pourcentage de ménages monoparentaux dont le chef est un homme	16,70 %
Pourcentage de ménages monoparentaux dont le chef est une femme	83,30 %
Pourcentage des enfants vivant dans des ménages monoparentaux	22,40 %

Données sur la mortalité (de 0 à 19 ans) en 2006

Type	Hommes	Femmes	Total	% de la population totale	
Morts accidentelles	18	7	25	11,5 %	*
Suicide	2	1	3	3 %	**
Homicide	1	1	2	22,20 %	***
Mort naturelle	11	11	22	1,70 %	****
Indéterminé	-	1	1	25 %	*****

* 18 par traumatisme après une collision de véhicules; 2 par traumatisme après une collision de véhicules récréatif; 1 par le feu (structurel); 1 par pendaison; 1 à cause d'une machine; 2 en raison des drogues
** 1 en raison des drogues; 2 par asphyxie
*** 1 par traumatisme après une collision de véhicules; 1 par traumatisme contondant
**** 19 en raison de maladies naturelles; 3 après une naissance vivante (un jour);
***** 1 en raison d'un syndrome de mort subite

En 2006, selon le recensement de Statistique Canada, le Nouveau-Brunswick comptait 165 955 enfants âgés de 0 à 19 ans, ce qui représente 23 % de la population totale de la province. Si nous ajoutons à ces données démographiques les jeunes âgés de 20 à 24 ans, soit 44 630 Néo-Brunswickois de plus, la population d'enfants et de jeunes représente un peu moins de 30 % de la population totale, soit la même part que la « génération du moi » des Baby-boomers.

Population par catégories majeures

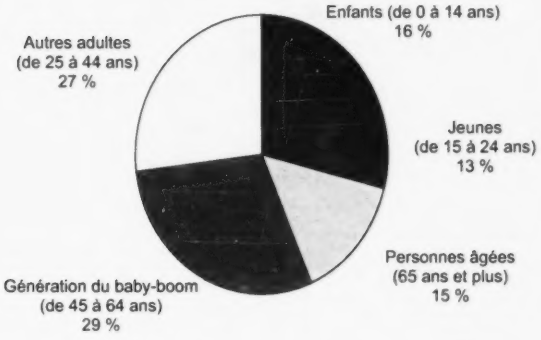

Le recensement a également indiqué que la tranche d'âge allant de 0 à 19 ans était composée de 80 835 femmes (48,7 %) et de 85 120 hommes (51,3 %).

Les statistiques recueillies ont également montré une baisse inquiétante de 8,2 % de la population d'enfants et de jeunes au Nouveau-Brunswick (entre 0 et 19 ans uniquement) entre 2001 et 2006. En

outre, 1 695 jeunes âgés de 15 à 19 ans (soit 3,5 % des individus de cette tranche d'âge) ont indiqué appartenir à la communauté autochtone en 2006 au Nouveau-Brunswick.

Les morts périnatales, à savoir les décès survenant entre la vingtième semaine de gestation et le vingt-et-unième jour après la naissance de l'enfant, sont restées relativement stables : 34, 26, 28, 30 et 32 décès par an entre 2002 et 2006.

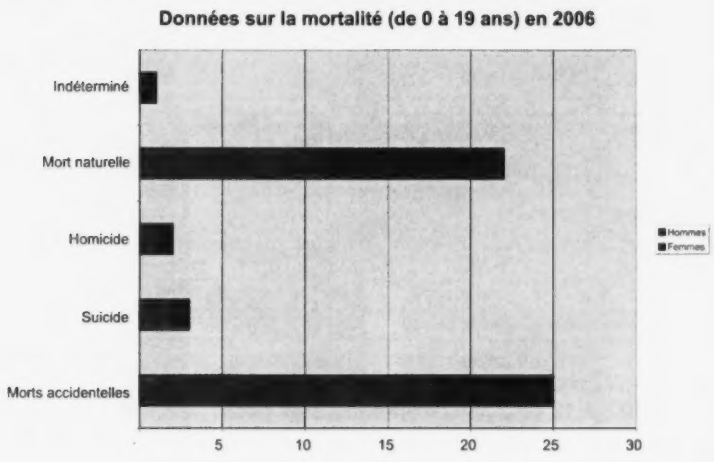

En 2006, près de la moitié des décès survenant dans la tranche d'âge de 0 à 19 ans avait des causes accidentelles et au moins 80 % de ces cas, soit 20 décès sur 25 enregistrés, étaient dus à des accidents de la route.

En 2006, il y avait au Nouveau-Brunswick 36 290 familles monoparentales avec des enfants de moins de 19 ans, ce qui signifie que, à ce moment-là, 22,4 % des enfants de moins de 19 ans vivaient dans une famille monoparentale. Parmi ces familles, 30 245 (83,3 %) étaient dirigées par la mère et 6 045 (16,7 %), par le père.

Enfin, la grande majorité des jeunes néo-brunswickois ont signalé avoir un sentiment d'appartenance à leur collectivité allant de plus ou moins fort à très fort.

Santé

Au fil du temps, le profil de santé provenant du rapport sur la situation de nos enfants et de nos jeunes va probablement représenter l'ensemble de mesures le plus complet et le plus riche à notre disposition. Actuellement, un grand nombre de données sont disponibles, mais les fonctionnaires eux-mêmes sont mal équipés pour analyser les données afin d'en extraire des renseignements significatifs permettant d'orienter la politique publique. En accordant une attention plus importante à ces tâches, il sera sans doute possible de déterminer comment réaliser des économies bienvenues au niveau de nos systèmes de soins de santé, d'éducation, de protection de la jeunesse et correctionnel.

À l'heure actuelle, les statistiques sur la santé indiquées ci-après traitent des niveaux d'activité, des taux de consommation d'alcool, de tabac et d'autres drogues, de l'exposition à la fumée secondaire et des taux de grossesse chez les adolescentes. À court et moyen terme, nous espérons être en mesure d'établir des rapports et un suivi sur les renseignements diagnostiques regroupés par le secteur public concernant la prévalence des maladies métaboliques héréditaires chez les nouveau-nés, le nombre de jeunes néo-brunswickois souffrant d'une maladie mentale classée par type de trouble, les

données statistiques relatives à d'autres pathologies de l'enfant et à l'état de santé physique général, les données concernant les enfants et les jeunes souffrant d'un handicap physique, les données concernant leurs habitudes alimentaires, l'eau potable, l'hygiène et l'activité sexuelle. Certains types de données sont déjà disponibles et évoqués dans les commentaires suivant les profils régionaux du mieux-être, mais des améliorations au niveau de la production des rapports doivent être apportées afin de faciliter les comparaisons d'une année sur l'autre pour l'ensemble des tranches d'âge.

Activité de loisir (% de population – de 12 à 17 ans)

	Actif	Modéré	Inactif
Homme (de 12 à 17 ans)	51 %	25 %	25 %
Femme (de 12 à 17 ans)	45 %	24 %	32 %

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 3.1, 2005.

Type de fumeur (% de population – de 12 à 17 ans)

	Quotidiennement ou à l'occasion	Pas du tout
Homme (de 12 à 17 ans)	9 %	91 %
Femme (de 12 à 17 ans)	6 %	94 %

Consommation d'alcool, de tabac et d'autres drogues, au cours de l'année précédant l'enquête, chez les élèves de 7e, 9e, 10e et 12e année en 1998, 2002 et 2007

	Pourcentage de consommation d'alcool et de drogues		
Substances	**1998 (N = 3 298)**	**2002 (N = 3 854)**	**2007 (N = 6 237)**
Alcool	55,6 %	53,2 %	50,0 %
Cannabis	30,6 %	34,9 %	25,1 %
Cigarettes	32,2 %	20,7 %	12,4 %

Il y a un fumeur à la maison (% de population – de 12 à 17 ans)

Homme	Oui	21 %
	Non	79 %
Femme	Oui	19 %
	Non	81 %

Exposition à la fumée secondaire – véhicule privé (% de population – plus de 12 ans)

Homme	Oui	11 %
	Non	89 %
Femme	Oui	10 %
	Non	90 %

Les profils régionaux du mieux-être de 2005 ont fourni des données utiles pour illustrer la santé des enfants et des jeunes au Nouveau-Brunswick. Les jeunes sondés dans le cadre des profils régionaux du mieux-être étaient âgés de 12 à 17 ans seulement.

En 2005, moins de la moitié des jeunes sondés mangeaient des fruits et des légumes plus de cinq fois par jour. La majorité d'entre eux appartenait à la catégorie « actif » ou « modérément actif ». Parmi les garçons, 50,5 % décrivaient leur niveau d'activité

physique comme actif, 25 % comme modéré et 24,5 % comme inactif. En comparaison, parmi les filles sondées, 44,6 % décrivaient leur niveau d'activité physique comme actif, 23,5 % comme modéré et 31,9 % comme inactif.

En outre, les profils régionaux du mieux-être de 2005 ont révélé que près de 27 % des jeunes sondés indiquaient une taille et un poids les classant dans la catégorie du surpoids ou de l'obésité (par rapport à 60 % des adultes). Des jeunes néo-brunswickois sondés, 11 % ont signalé un abus d'alcool (défini comme la consommation d'au moins cinq verres) au moins une fois par mois. Onze pour cent ont également signalé avoir consommé au moins une fois des drogues illicites, entre autres cocaïne/crack, amphétamines, ecstasy ou drogues similaires, cannabis (sauf usage unique), hallucinogènes, colle, essence ou solvant, héroïne et stéroïdes. Cependant, d'après des statistiques obtenues auprès d'un questionnaire sur la consommation de drogues chez les étudiants, il y a eu une diminution générale de la consommation d'alcool, de tabac et autres drogues parmi les élèves de 7^{e}, 9^{e}, 10^{e} et 12^{e} année.

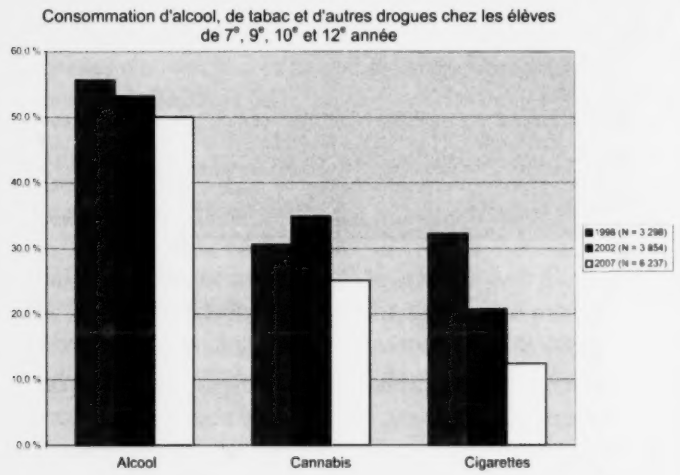

Les données obtenues montrent également que, en 2007, 59 % des élèves signalaient s'adonner à des pratiques de jeu. Quarante-cinq pour cent indiquaient avoir des relations sexuelles, dont 27 % étaient non planifiées. Les taux de grossesse chez les adolescentes pour la province ont chuté de plus de 50% entre 1992 et 2005.

En 2005, le taux de grossesse chez les adolescentes était de 19,8 pour 1 000 jeunes filles.

Le taux le plus élevé au Nouveau-Brunswick était alors dans le comté de Saint John avec 33,2 grossesses pour 1 000 jeunes filles.

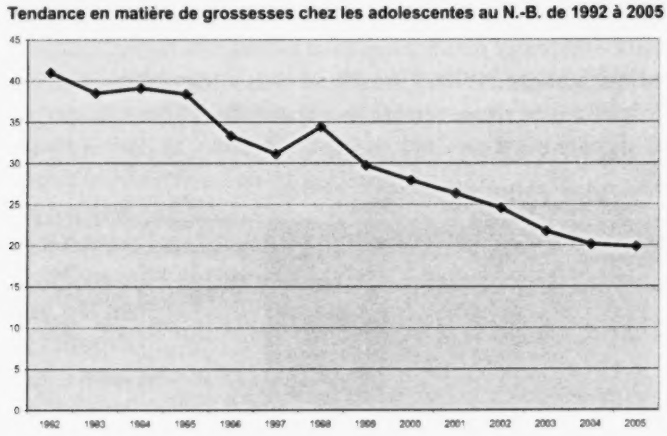

Études

Les profils éducatifs sont également un domaine pour lequel nous espérons établir de meilleurs rapports à court et à moyen terme. Là encore, la difficulté réside dans l'accès au grand nombre de données disponibles, l'établissement de rapports et l'interprétation. Les données de base à cet égard incluent l'effectif scolaire et les taux d'abandon, avec des comparaisons avec les écoles autochtones, les dépenses par élèves dans le système public et les données sommaires provenant des scores obtenus dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) en fonction de la langue officielle.

En plus des données comparatives sur les éléments indiqués ci-dessus pour les années à venir, des rapports subséquents chercheront à inclure des données plus précises et plus détaillées concernant la réussite scolaire des élèves et des écoles par district, une indication du nombre d'élèves bénéficiant d'un plan d'enseignement individuel et d'un plan d'éducation spéciale, le nombre d'élèves participant à des programmes d'enrichissement, de sports parascolaires, de théâtre et de musique, le ratio enseignant-élèves par district scolaire ainsi que celui relatif aux aides-enseignants et autres soutiens offerts en classe ainsi que les données sur les programmes de nutrition à l'école. Les élèves et leurs parents demandent souvent à des fins comparatives ce type de données, qui est, dans la plupart des cas, facilement disponible. Il serait donc pratique de les inscrire dans ce rapport sur une base annuelle.

Ce qui manque encore au niveau des données du ministère que nous avons étudié ce sont des données précises sur les enfants qui ne sont plus en classe. Le taux d'abandon annuel est une chose, mais nous avons aussi besoin de savoir quand, où et pourquoi les enfants abandonnent l'école. Un bon nombre des enfants et des jeunes que nous avons rencontré lors d'enquêtes du bureau du Défenseur nous ont indiqué qu'ils veulent poursuivre leurs études mais que c'est le système scolaire qui les a abandonnés. Voilà une statistique

qu'on préférerait ne voir noté nulle part, mais on ne peut se permettre non plus d'ignorer ces cas particuliers.

Effectif et abandon scolaires **Données à compter du 30 septembre 2007**	**2007-2008**	
Effectif scolaire de la province	110 288	
Anglophone	78 525	71 %
Francophone	31 763	29 %
Nombre total d'abandons (de la 7e à la 12e année), 2006-2007	1 389	
Pourcentage d'abandons dans les écoles autochtones (de la 7e à la 12e année), 2006-2007	7,20 %	
Dépenses par élève dans le système d'éducation publique (maternelle à la 12e année)	6 911 $	

Au total, pour l'année scolaire 2006-2007, 1 389 élèves ont abandonné l'école entre la 7e et la 12e année. Malheureusement, pour cette même période, le taux d'abandon scolaire chez les jeunes autochtones était environ six fois supérieur. Des efforts plus importants devront être déployés pour réduire davantage cet écart.

Il y a en tout 326 écoles au Nouveau-Brunswick. La répartition entre système francophone et système anglophone correspond aux données sur l'effectif scolaire. Au total, 814 enfants et adolescents sont inscrits dans une école indépendante et 562 suivent un enseignement à domicile. Le ratio enseignant-élèves était de 13,9 et les dépenses par élève se sont élevées à 6 911 $.

Les résultats obtenus au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) pour 2006 concernaient les sciences, la lecture et les mathématiques. Pour les sciences, les Canadiens ont obtenu 535, la moyenne des élèves anglophones étant de 516 et celle des étudiants francophones de 482.

Pour la lecture, les Canadiens ont obtenu 527, la moyenne des élèves anglophones étant de 510 et celle des étudiants francophones de 465.

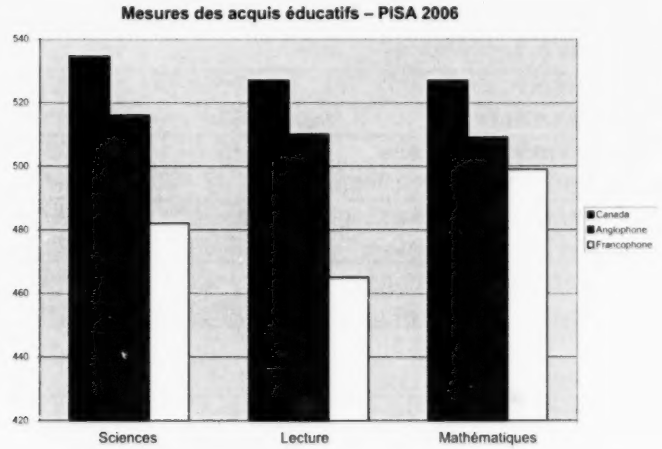

Pour les mathématiques, les Canadiens ont obtenu 527, la moyenne des élèves anglophones étant de 509 et celle des étudiants francophones de 499.

Mesures des acquis éducatifs – PISA 2006	Canada	Anglophone	Francophone
Sciences	535	516	482
Lecture	527	510	465
Mathématiques	527	509	499

Protection de l'enfance

La protection de l'enfance est un endroit où un bon nombre d'indicateurs et de mesures statistiques sont déjà disponibles concernant les programmes et services publics existants. Une meilleur partage et communication de ces donnés avec les chercheurs et les agences communautaires ne pourra qu'améliorer la qualité des soins et l'état de l'enfance. En même temps, d'autres efforts devront viser l'évaluation de la forme changeante des types de familles au Nouveau-Brunswick afin de parfaire la recherche sur l'incidence et les séquelles de la rupture des couples sur les enfants et les jeunes. Nous devons aussi mieux cerner jusqu'à quel point les jeunes doivent faire des approches multiples aux divers intervenants publics afin d'accéder aux services et mesurer aussi le nombre de cas où les jeunes et leurs familles ne recherchent pas d'intervention, particulièrement au niveau de l'intervention précoce.

Chose certaine, nous viserons dans nos rapports futurs à présenter de meilleures données et une meilleure analyse en ce qui concerne les jeunes qui quittent les services de protection de l'enfance. Il y a eu peu d'études au Canada sur la transition que les jeunes doivent faire d'un système de foyer d'accueil à une vie indépendante. La recherche qui a cependant été effectuée tant ici qu'aux États-Unis démontre que cette population continue à être à risque élevé au niveau de sa condition sociale et de sa précarité socio-affective. Les dossiers qui ont été portés à notre attention au bureau du Défenseurs tendent vers les mêmes conclusions. On doit s'attardé dès aujourd'hui à porter un regard plus approfondi sur l'avenir et les résultats attendus pour ce secteur vulnérable de notre population de jeunes. A bien des façons il s'agit en somme de déterminer en quelle mesure la Province, c'est-à-dire nous tous comme collectivité, savons agir en bons parents.

Adoption	2006-2007	2007-2008
Nourrissons placés en adoption	11	12
Adoptions privées traitées	3	19
Adoptions internationales	60	48
Orientations vers les services de protection de l'enfance		
Demandes de services de protection de l'enfance	6 840	6 632
Moyenne mensuelle du nombre de dossiers actifs	1 587	1 601
Moyenne mensuelle du nombre d'enfants de moins de 16 ans bénéficiant des services de protection de l'enfance	2 975	2 863
Âge moyen des enfants de moins de 16 ans bénéficiant des services de protection de l'enfance	7,9	8,1
Coût total des services de protection de l'enfance		14 711 462
Investissement total dans l'aide à l'enfance		34 562 871
Enfants sous soins		
Nombre de familles d'accueil/familles provisoires	766	668

Nombre de foyers collectifs	36	35
Moyenne mensuelle d'enfants sous soins	525	546
Nombre d'enfants en placement permanent	787	774
Moyenne mensuelle de jeunes bénéficiant des services de post-tutelle	97	110
La petite enfance – nombre de places en garderie		
Nombre d'établissements approuvés de garde d'enfants	431	470
Nombre de places disponibles dans les services de garde d'enfants	14 170	15 506
**En mars 2008, 61 % des garderies réglementées avaient encore une liste d'attente (nourrissons : 24 %; préscolaire : 44 %; parascolaire : 33 %).		
Enfants bénéficiant du Programme d'assistance aux services de garderie	3 730	5 624
	2007- 2008	
% d'enfants en placement prenant des psychotropes	30,2 %	
Sur 230 enfants sous psychotropes, 45 en prennent au moins deux	19,5 %	

En 2007-2008, le ministère a placé 12 nourrissons en adoption et traité 19 adoptions privées et 48 adoptions internationales. Depuis 2002, 1 001 requérants adoptifs ont participé au programme. Entre janvier 2002 et le 31 mars 2008, 679 enfants plus âgés et ayant des besoins spéciaux ont été placés dans des familles adoptives.

En mars 2008, on comptait 668 foyers d'accueil ou familles provisoires et 35 foyers collectifs. Au cours de l'année 2007-2008, il y a eu 6 632 demandes de services de protection de l'enfance et une moyenne de 1 601 dossiers actifs de familles chaque mois. En moyenne, il y a eu 553 demandes de services de protection de l'enfance par mois, ce qui s'est traduit par une moyenne mensuelle de 63 ouvertures de dossier et 17 réouvertures. Soixante-seize dossiers en moyenne ont été fermés chaque mois.

La moyenne mensuelle d'enfants de moins de 16 ans bénéficiant des services de protection de l'enfance était de 2 863, les enfants étant âgés en moyenne de 8,1 ans. Le coût total des services de protection de l'enfance pour la province s'est élevé à 14 711 462 $. En 2007-2008, 546 enfants, en moyenne, se trouvaient en placement temporaire chaque mois. En 2007-2008, 774 enfants se trouvaient en placement permanent et, en moyenne par mois, 110 jeunes recevaient des services de post-tutelle.

Le ministère du Développement social nous a informés qu'il ne gardait pas un suivi particulier du nombre d'enfants des Premières nations vivant à l'extérieur des réserves qui bénéficient des services de protection de l'enfance. Le pourcentage d'enfants en placement qui sont sous psychotropes est de 30,2 %. Sur ces 230 enfants sous psychotropes, 19,5 % prennent au moins deux types de médicaments.

Le montant total de l'investissement dans les services de garderie était de 34 562 871 $, ce qui comprend les coûts des services aux enfants sous soins, des services de santé, des

centres résidentiels pour enfants et de nombreux services pour les jeunes âgés de 16 à 18 ans. Au 31 mars 2008, les statistiques sur les garderies pour la petite enfance sont les suivantes :

- 470 établissements de garde d'enfants approuvés (415 centres et 55 foyers communautaires de garde d'enfant)
- 39 nouveaux établissements ouverts en 2007-2008
- 15 506 places en garderie au total
- dont 933 places pour les nouveau-nés, 7 293 pour les enfants d'âge préscolaire et 7 280 pour les enfants d'âge scolaire

Environ 2 511 éducateurs ont été embauchés dans des établissements de garde d'enfants réglementés en 2007-2008. À la fin du mois de mars 2008, 61 % des garderies réglementées avaient encore une liste d'attente. Parmi les enfants sur liste d'attente, 24 % étaient des nourrissons, 44 % étaient des enfants d'âge préscolaire et 33 % étaient des enfants d'âge scolaire. Les régions les plus touchées par ce phénomène de liste d'attente sont Moncton, Restigouche et Fredericton. En 2007-2008, 5 624 enfants ont bénéficié du Programme d'assistance aux services de garderie et 273 enfants d'âge préscolaire qui souffrent de troubles du spectre autistique ont bénéficié d'interventions intensives fondées sur des preuves.

On compte chaque année environ 11 700 enfants au total dans les logements sociaux subventionnés, y compris ceux à but non lucratif, en se basant sur les 6 500 unités familiales du portefeuille.

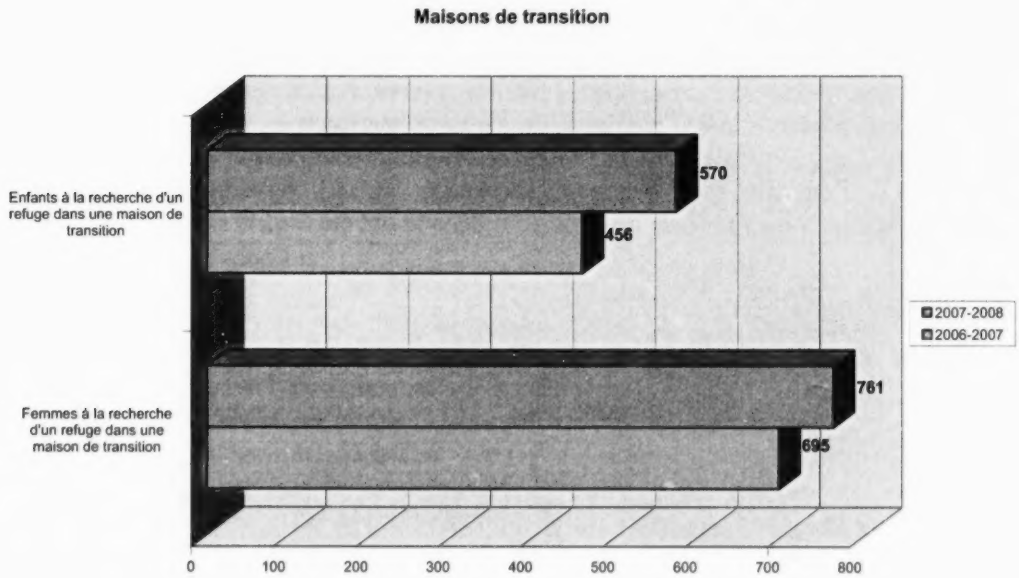

Justice pénale pour les jeunes et les enfants victimes d'actes criminels

Cette section a pour but de présenter les données sur les jeunes ayant des démêlés avec le système judiciaire pénal ainsi que celles sur les actes criminels visant les enfants ou les enfants et jeunes victimes d'actes criminels. Malheureusement, les données du système correctionnel pour les jeunes sont bien plus fournies que les données sur le mauvais traitement et la négligence des enfants ou l'exploitation des enfants.

La Journée nationale de l'enfant de cette année était centrée sur la nécessité d'améliorer les efforts en matière d'application des lois par rapport au premier protocole à la *Convention relative aux droits de l'enfant*, qui traite de l'exploitation des enfants. Le bureau du Défenseur des enfants et de la jeunesse s'appliquera l'année prochaine à mieux déceler et suivre les délits de mauvais traitement, de négligence et de violence à l'endroit des enfants ou d'exploitation des enfants, ainsi qu'à augmenter les efforts en matière d'application de la loi dans ces domaines.

Incarcération des jeunes	**Total**	**Homme**	**Femme**
Garde en milieu fermé – condamné	104	76 %	24 %
Garde en milieu fermé – renvoyé	300	83 %	17 %
Garde en milieu ouvert	71	80 %	20 %

Nouveau-Brunswick – Jeunes inculpés d'infraction en 2007

Infractions	**Total**	**Jeunes hommes inculpés**	**Jeunes femmes inculpées**	**Jeunes non inculpés**	Pourcentage du total
TOTAL DE TOUS LES CAS	5 166	1 564	437	3 165	
Drogues	310	103	15	192	6 %
Crimes contre la propriété	1 521	437	119	965	29 %
Actes de violence criminels	1 032	327	104	601	20 %
Autre acte du Code criminel (y compris les actes de malveillance)	2 179	618	184	1 377	42 %
Lois fédérales à l'exclusion des drogues	124	182	30	222	2 %

Pornographie juvénile	**2006**	**2007**
Inculpé de production/tournage – s.163.1(2)	-	2
Inculpé de distribution, mise à disposition, possession intentionnelle – s.163.1(3)	-	1
Inculpé de possession – s.163.1(4)	6	9
Inculpé de possession – s.163.1(4)	1	-
Inculpé de corruption et de communication afin d'y contribuer – s.163.1(4)	2	-

Source : SIJNB

En 2007, 5 166 cas ont été rapportés impliquant des mineurs dans des actes criminels. Parmi ces cas, on compte 1 564 jeunes hommes inculpés d'infraction, 437 jeunes femmes inculpées d'infraction et 3 165 jeunes qui n'ont pas été inculpés.

Les statistiques sur les infractions ont été regroupées et classées par infraction la plus grave, ce qui signifie que si un jeune a été inculpé de plusieurs infractions, les statistiques ne montreront qu'une seule inculpation par jeune, la plus grave.

Les statistiques classées par infraction la plus grave indiquent que 20 % des inculpations sont des actes de violence criminels, 29 % sont des crimes contre les biens, 6 % sont des crimes liés à la drogue, 2 % concernent les lois fédérales à l'exclusion des drogues et 43 % des inculpations restantes sont des violations du Code criminel, y compris les actes de malveillance.

Nouveau-Brunswick – Jeunes inculpés d'infraction en 2007

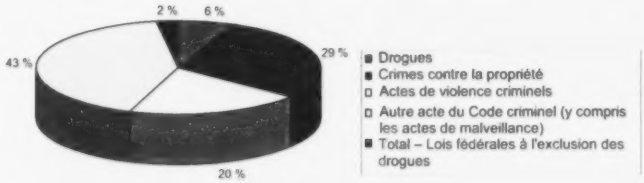

Les taux d'incarcération des jeunes pour l'année 2007 indiquent qu'un total de 104 jeunes ont été condamnés à une garde en milieu fermé, 76 % d'entre eux étaient des hommes et 24 % des femmes. En 2007, 300 jeunes ont été renvoyés en garde en milieu fermé, 83 % d'entre eux étaient des hommes et 17 % des femmes. Soixante et onze jeunes étaient en garde en milieu ouvert, dont 80 % de garçons et 20 % de jeunes filles.

Selon les statistiques que nous avons reçues, le financement pour le Centre de détention pour jeunes du Nouveau-Brunswick est resté le même. Selon les comptes publics de 2006-2007, le financement exact du Centre de détention pour jeunes du Nouveau-Brunswick était de 3 984 356 $. Si l'on tient compte d'un nombre moyen de 42 lits par jour, le tarif journalier était de 260 $ et le coût annuel par lit de 94 866 $. Selon le Budget principal des dépenses de 2007-2008, le budget pour le Centre de détention pour jeunes du Nouveau-Brunswick est de 4 579 700 $. Ce chiffre est basé sur un nombre quotidien moyen de 40 lits, escomptant un tarif journalier de 314 $ et un coût annuel estimé par lit de 114 700 $.

Profils du travail et de l'emploi des jeunes

Le profil statistique actuel concernant la proportion de jeunes dans la population active semble encourageant, bien que cela soit en partie un facteur du déclin du ratio de notre population de jeunes. Là encore, nous espérons avoir une meilleure vision, plus complète, du travail des jeunes dans les rapports subséquents. Ceux-ci devraient également contenir des données sur les salaires et les gains des jeunes, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine pour les élèves du secondaire et du postsecondaire et le pourcentage de

jeunes alliant un travail à plein temps ou à temps partiel avec des études à plein temps ou à temps partiel. Étant donné l'incidence élevée du nombre de blessures des jeunes sur le lieu de travail ces dernières années, nous espérons également que ces statistiques seront disponibles sur une base annuelle.

Emploi des jeunes	**2006**	**2007**	**Variation**
Population entre 15 et 24 ans (en milliers)	95,8	94,9	-0,9 %
Main-d'œuvre (en milliers)	63,3	62,7	-1,0 %
Emploi (en milliers)	54,5	55,3	1,4 %
Temps plein (en milliers)	33,6	32,9	-2,1 %
Temps partiel (en milliers)	21	22,4	6,2 %
Chômage (en milliers)	8,7	7,4	-17,6 %
Taux de chômage (%)	13,7	11,8	-16,1 %
Taux d'activité (%)	66,1	66,1	0,0 %
Taux d'emploi (%)	56,9	58,3	2,4 %

entre 15 et 19 ans	**Total**	**Population autochtone**
Total – Activité de la population active	47 730	1 690
Population active	24 045	620
Avec emploi	19 760	455
Sans emploi	4 280	160
Inactifs	23 685	1 075
Taux de participation (%)	50	37
Taux de chômage (%)	18	26
Taux d'emploi (%)	41	27

Les données sur les conditions du marché du travail ont été recueillies pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans. Les statistiques indiquent que les conditions du marché du travail des jeunes se sont améliorées en 2007. Cependant, la baisse de la population de jeunes du Nouveau-Brunswick a continué en 2007, avec près de 1 000 jeunes de moins dans la province que l'année précédente. Malgré cette chute dans la population, près de 1 000 jeunes de plus ont occupé des emplois.

Le taux d'emploi parmi les jeunes a augmenté de 1,4 point pour atteindre 58,3 %, un niveau record pour ce groupe. Par ailleurs, il y a eu environ 1 300 jeunes de moins au chômage, ce qui a conduit à une baisse de 1,9 point du taux de chômage. Celui-ci est descendu à 11,8 %, le niveau le plus bas jamais enregistré pour les jeunes de la province.

Travail Sécuritaire NB rapporte qu'il y avait 54 400 travailleurs âgés de 15 à 24 ans en 2004. En 2003, 15,8 % de la population active du Nouveau-Brunswick était représentée par des travailleurs âgés de 15 à 24 ans. En 2004, 1 550 travailleurs âgés de 15 à 24 ans ont subi un accident sur le lieu de travail. De 1998 à 2005, onze travailleurs âgés de 15 à 24 ans sont décédés à la suite d'un accident sur le lieu de travail.

Entre 2000 et 2004, 9 385 travailleurs entre 15 et 24 ans ont soumis des réclamations de prestation en vertu de la *Loi sur les accidents du travail*. Toutefois, des recherches

montrent que deux accidents sur trois impliquant des travailleurs âgés de 15 à 24 ans ne sont pas rapportés.

Éducation postsecondaire et formation

Les données de cette rubrique se centrent principalement sur certains chiffres alarmants concernant les dettes, les emprunts et les aides financières des étudiants, ainsi que les données sommaires concernant les coûts moyens des frais de scolarité. Ces chiffres prennent toute leur importance lorsqu'on peut les analyser et les comparer aux années précédentes et postérieures et aux autres provinces et territoires du Canada et à l'étranger. Parallèlement, d'autres données et rapports sont nécessaires en ce qui concerne le nombre annuel de jeunes du Nouveau-Brunswick qui cherchent à réaliser des études postsecondaires ou une formation, y compris le nombre de jeunes acceptés et refusés par les établissements, les données détaillées sur les inscriptions à la faculté ou dans des programmes et sur les besoins en main-d'œuvre à venir, les données sur le financement de la recherche et du développement et sur le travail mené à bien par les établissements d'éducation postsecondaire, les données sur la scolarité et les subventions de bourse disponibles et proposées, les données sur les inscriptions à un programme de cycle supérieur et sur la recherche au Nouveau-Brunswick.

Endettement des étudiants	**2007-2008**
Montant moyen emprunté par an	9 254,00 $
Dette moyenne à la fin de la dernière année pour tous les étudiants du postsecondaire au N.-B.	23 670,00 $
Dette moyenne à la fin de la dernière année pour tous les étudiants universitaires au N.-B.	34 277,00 $
Prêts étudiants	
Nombre de demandes de prêts étudiants reçues	17 316
Nombre de demandes de prêts étudiants approuvées	15 629
Pourcentage de demandes approuvées	90 %
Aide aux étudiants	
Nombre total d'étudiants de moins de 25 ans recevant de l'aide	12 728
Étudiants de l'université	67 %
Étudiants des collèges communautaires	19 %
Étudiants des établissements privés	13 %
Nombre de candidats dont la demande de bourse du N.-B. a été approuvée	5 059
Nombre total de bourses du N.-B.	9 859 813,00 $
Nombre de candidats dont la demande de prêt étudiant du N.-B. a été approuvée	15 629
Nombre total de prêts étudiants du N.-B.	59 276 845 $
Frais de scolarité (moyenne)	
Établissement privé	7 520,00 $
Université	5 038,00 $
Collège communautaire	3 050,00 $

Avant de revoir les données statistiques recueillies sur l'éducation postsecondaire et la formation, il convient de souligner que les données recueillies ne sont pas présentées par groupes d'âge. Les données recueillies s'appliquent à tous les candidats à un prêt étudiant et incluent les données et moyennes pour les personnes de plus de 19 ans.

En 2007-2008, la province a reçu 17 316 demandes de prêts dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants, de prêts étudiants du Nouveau-Brunswick, du programme des Subventions canadiennes pour études et de bourses du N.-B. Le nombre de demandes approuvées était de 15 629, ce qui représente un total de 151 088 578 $. Environ 90 % de tous les demandeurs ont reçu une aide financière. Parmi les étudiants qui ont reçu une aide financière, 82 % avaient moins de 25 ans.

La dette moyenne totale en fin d'année pour tous les étudiants de l'université, des collèges communautaires et des établissements privés du Nouveau-Brunswick était de 23 670 $. La dette moyenne pour le total des prêts étudiants de tous les étudiants de premier cycle en dernière année de leur baccalauréat était de 34 277 $. Le coût annuel moyen des frais de scolarité pour un établissement privé est de 7 520 $, pour l'université, 5 038 $ et pour un collège communautaire, 3 050 $.

Loisirs et mieux-être des jeunes

Finalement, seules des données très sommaires sont disponibles aujourd'hui sur les profils de loisirs et de mieux-être. Toutefois, afin d'obtenir une mesure exacte de l'épanouissement et de l'état des enfants et des jeunes, il faut porter une attention beaucoup plus soutenue à la collecte et à l'analyse des données dans ce domaine. Nous espérons présenter dans quelques années des données détaillées sur les taux de participation des enfants et des jeunes du Nouveau-Brunswick dans des activités sportives et de loisir, grâce aux programmes scolaires et communautaires, classées par groupes d'âge, discipline sportive, activité culturelle, activité de loisir ou ludique et par mesures d'activité générale. Nous souhaitons également obtenir une vision bien plus complète de la participation des enfants et des jeunes dans le secteur bénévole et mesurer cette contribution par contribution horaire annuelle et par secteur d'activité. Enfin, nous souhaitons créer un inventaire des placements et agences bénévoles où les enfants et les jeunes sont activement engagés et encouragés à être au service de leur collectivité ou des pays étrangers.

Pourcentage d'enfants du N.-B. (entre 5 et 17 ans) qui pratiquent un sport	71 %
Pourcentage parmi ces enfants qui pratique un sport organisé (56 % de la population)	79 %
73 % des enfants canadiens présentent un indice de masse corporelle inapproprié en raison de leur inactivité	
91 % des enfants canadiens ne suivent pas les lignes directrices en matière de santé, car ils ne font pas assez de pas par jour	
Source : Physical Activity Among Canadians, 2005	

Conclusion

Comme nous l'avons précisé au début, l'information exposée dans ces quelques pages n'est qu'une invitation à une réflexion plus approfondie sur la nécessité d'un meilleur rapport, plus régulier, sur le statut des enfants et des jeunes de notre société. Il existe tant de données disponibles qu'il est toujours difficile de trouver le mécanisme qui permettra de les recueillir et d'en tirer des renseignements significatifs. De meilleurs renseignements nous aideront à établir des cibles selon nos propres besoins et priorités et en comparant nos indicateurs du bien-être et de l'état des enfants et des jeunes à ceux de nos homologues à travers le pays et dans le monde entier.

Comme processus suggéré les agents du bureau du Défenseur des enfants et de la jeunesse continueront de travailler avec les divers intervenants des secteurs public et privé afin d'améliorer le format et les données de bases présentés à ce rapport. Nous reconnaissons qu'il s'agit ici d'un début très modeste qui devra être grandement amélioré grâce à la rétroaction des divers intervenants du secteur de l'enfance et de la jeunesse. Il y a un tas d'information déjà disponible qu'il faut identifier, standardisé et sélectionné pour inclure dans les rapports annuels qui suivront. Aussi dans les pages précédentes nous avons noté déjà certaines lacunes au niveau de la collecte de données où nous viserons des améliorations. Enfin dans la présentation des prochains rapports nous voudrons pouvoir mesurer notre progrès vis-à-vis d'autres juridictions canadiennes et étrangères mais aussi à la lumière des engagements de droit international que nous nous sommes données en la matière.

C'est en entreprenant ces tâches avec diligence et sérieux que nous pourrons rapporter aux autorités mondiales nos progrès sur les promesses faites à nos propres enfants en vertu des instruments internationaux des droits de la personne. De ce fait, nous pourrions fournir un exemple aux autres nations en ce qui concerne leurs obligations en matière de faire rapport, mais nous nous rappellcrons également de notre position économique privilégiée dans le monde et des responsabilités que cela implique.